

BULLETIN MUNICIPAL
PRINTEMPS 2026



Mot de la mairesse
Page 2

Environnement
Page 5

Bibliothèque
Page 9

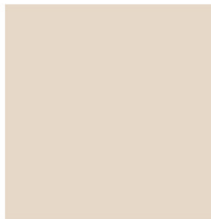
VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Véronique Venne
Mairesse



Diane Trépanier
Siège #01



Michel Berthelot
Siège #02



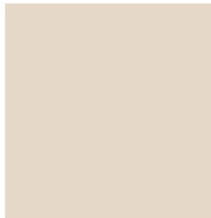
Cindy Morin
Siège #03



Véronique St-Pierre
Siège #04



Benoît Tousignant
Siège #05



Mathieu Massé
Siège #06

Élisa-Ann Sourdif | Directrice générale
David Cousineau | Directeur par intérim
450 839-6212, poste 7810
dg@sainte-marie-salome.ca

Andréanne Lecocq | Adjointe à la direction
450 839-6212, poste 7811
adjointe@sainte-marie-salome.ca

Valérie Lechasseur | Réceptionniste
450 839-6212, poste 7800
info@sainte-marie-salome.ca

Robert Marsolais | Permis
Alexandra Ouellet | Inspection
450 839-6212, poste 7860
urbanisme@sainte-marie-salome.ca

Diane Éthier | Coordinatrice de la bibliothèque
450 839-6212, poste 7880

Jean-François Busseau | Travaux publics
450 916-5095

Marie-Christine Marcotte | Brigadière
Sylvie Mireault | Concierge

© Tous droits réservés.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 30 janvier dernier, lors d'une séance extraordinaire du conseil, nous avons adopté le budget 2026 de notre municipalité. Celui-ci prévoit des revenus totaux de 1 772 166 \$, assurant l'équilibre budgétaire nécessaire au maintien de nos services.

Derrière ces chiffres se trouvent des choix réfléchis, responsables et guidés par une volonté constante : préserver la qualité de vie qui fait la richesse de Sainte-Marie-Salomé.

Nos principales dépenses concernent des services essentiels : la sécurité publique, l'entretien et l'amélioration de notre réseau routier, l'administration municipale et la quote-part versée à la MRC, le transport, ainsi que les loisirs et la culture. Ces investissements soutiennent concrètement notre quotidien : des routes sécuritaires, des activités rassembleuses et un milieu de vie dynamique et humain.

Je souhaite également vous parler avec transparence de notre réalité territoriale. Notre municipalité est encadrée par des règlements qui protègent nos terres agricoles et nos milieux naturels, et nous en sommes fiers. Cette protection préserve notre identité, nos paysages et notre patrimoine. Toutefois, combinée à l'absence d'infrastructures d'aqueduc, elle limite l'agrandissement de notre périmètre urbain. Nous ne pouvons plus densifier ni autoriser de nouvelles constructions qui permettraient d'élargir notre base de taxation.

Concrètement, cela signifie que les propriétés existantes portent l'ensemble de l'effort fiscal nécessaire pour financer la sécurité publique, l'entretien des routes, les loisirs, les événements et tous les services municipaux. C'est une responsabilité collective que nous assumons ensemble.

Cela signifie aussi que ces mêmes propriétés doivent absorber les dépenses imprévues : le remplacement de panneaux de signalisation volés ou abîmés, le nettoyage de fossés lors de dépôts sauvages sur le chemin Lépine, la réparation de ponceaux lors d'affaissements de route causés par des événements climatiques, mais aussi des gestes regrettables comme le vandalisme dans la salle à patin ou encore le bris volontaire des jeux d'eau. Chaque acte de ce type entraîne des coûts supplémentaires qui sont assumés par l'ensemble de la collectivité. Chaque geste compte, car chaque dépense a un impact direct sur notre communauté.

Finalement, je tiens à vous assurer que dans chacun de nos projets, nous suivons une ligne de conduite claire : pas de dépense sans subvention. Nous avançons avec prudence, rigueur et vision, en tenant compte de la réalité actuelle, mais aussi des générations futures. Nous leur devons cette responsabilité.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance, votre engagement et votre attachement à notre communauté.

Avec toute ma considération,

Votre mairesse, Véronique Venne

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Nous faire parvenir les fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou PDF) par courriel à : info@sainte-marie-salome.ca **avant le 22 mai 2026 (Été 2026).**

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au jeudi de 8 h à 17 h
Vendredi fermé

650, Saint-Jean, Sainte-Marie-Salomé (Québec) J0K 2Z0
Courriel : info@sainte-marie-salome.ca
Site web : www.sainte-marie-salome.ca

BUDGET 2026

Le 30 janvier 2026, le conseil municipal a adopté le budget 2026 (R 25-2026-01), dont voici un résumé :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 SAINTE-MARIE-SALOMÉ

REVENUS

Taxes générales	1 280 732 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	153 623 \$
Paiements tenant lieux de taxes	6 252 \$
Transferts	179 629 \$
Imposition de droits	64 360 \$
Autres revenus	87 570 \$
TOTAL REVENUS	1 772 166 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Conseil municipal	96 664 \$
Administration générale	531 344 \$
Quote-part MRC de Montcalm	126 754 \$
Sécurité publique	245 235 \$
Transport	468 877 \$
Hygiène de milieu	160 546 \$
Santé et bien-être	2 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	46 150 \$
Loisirs et culture	209 750 \$
Frais de financement	8 412 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 799 968 \$

CONCILIATION

Financement

Remboursement de la dette à long terme	12 300 \$
--	-----------

Affectations

Affectation fonds réservés	- \$
Affectations du surplus	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	-74 163 \$
Fonds de roulement	26 439 \$
Dépenses constatées à taxer ou pourvoir	7 622 \$
TOTAL CONCILIATION	27 802 \$

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	1 772 166 \$
--	---------------------

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$
---	-------------

PTI

Le conseil d'une municipalité locale doit, à chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents. Il s'agit de planifier les investissements en immobilisation. Le PTI n'est donc pas un engagement, **mais un outil de planification**. Adopté le 30 janvier 2026, le PTI 2026-2028 de la Municipalité se décline ainsi :

2026

Construction d'un centre communautaire	2 687 000 \$	Subventions + Règlement d'emprunt
--	--------------	-----------------------------------

Plan et devis – Étangs aérés	150 000 \$	Subvention
------------------------------	------------	------------

Chemin Gabriel	90 000 \$	Subvention + Fonds réservés + Surplus
----------------	-----------	---------------------------------------

Aménagement du parc (601, ch. Saint-Jean)	100 000 \$	Subvention + Fonctionnement
---	------------	-----------------------------

2027

Rénovations du presbytère	100 000 \$	Subvention
---------------------------	------------	------------

Mise à niveau des étangs aérés	1 000 000 \$	Subvention + Règlement d'emprunt
--------------------------------	--------------	----------------------------------

2028

Puits artésien au presbytère	20 000 \$	Fonds de roulement
------------------------------	-----------	--------------------

Réfection de la surface du terrain de tennis	150 000 \$	Subvention
--	------------	------------

DEL au bureau	10 000 \$	Subvention
---------------	-----------	------------



FÊTE AU VILLAGE

Le samedi 20 juin 2026, ce sera Fête au village ! Réservez la date, la programmation complète sera annoncée sous peu.

ÉCOCENTRE

L'écocentre de Sainte-Julienne sera ouvert du 10 avril jusqu'au 7 novembre 2026, les lundis, mardis, vendredis et samedis, de 8 h à 16 h et les dimanches, de 8 h 30 à 12 h.

Pour toute question, vous pouvez communiquer directement avec l'écocentre au 450 421-4656.

DÉCHIQUETAGE DE BRANCHES

Dans la semaine du 4 mai, la compagnie BP Émondage passera dans l'ensemble des rues de la Municipalité pour procéder au ramassage de branches. **Assurez-vous d'avoir déposé vos branches en bordure de rue, au plus tard le dimanche soir, car la compagnie passera une seule fois.**

Voici quelques consignes à suivre pour s'assurer que vos branches soient ramassées :

- Placer les "tas de branches" sur le bord de la rue;
- Les branches doivent toutes être placées sur le même sens, le gros bout vers le bord de la rue;
- Aucune branche de plus de 5 pouces de circonférence;
- Aucunes branches attachées ensemble;
- Aucune corde, objet de métal, aucune racine, aucune terre, aucune souche, aucune motte, aucun déchet, aucun bois de construction, aucun clou (attention aux arbres ayant eu des cordes à linge ou des lumières).

Tout ce qui n'est pas "accepté" ou qui pourrait endommager la déchiqueteuse sera laissé sur place. Les citoyens sont responsables de disposer de celles-ci à l'écocentre.

Le paillis récolté sera distribué à tous lors de la Journée Environnement, le 9 mai 2026.



Été 2026

Camp de jour Sainte-Marie-Salomé

Nous sommes fiers de collaborer à nouveau avec l'Air en fête et la municipalité de Saint-Jacques pour vous offrir un été au camp rempli de sourires.

Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans.
Les inscriptions en ligne débutent le 16 mars à 9 h 00.
Le camp se déroule sur 8 semaines, du 29 juin au 21 août, avec les inscriptions à la semaine pour plus de flexibilité.

Le camp est admissible au généreux crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et au versement anticipé.

Le service de garde est facultatif.

Au programme :

Semaines thématiques, animations spéciales, jeux d'eau, fête d'ouverture et fête de fin d'été, activités de plein air, jeux sportifs, récréatifs et collectifs, ainsi que de plusieurs autres surprises !

Pour plus d'infos

airenfete.com/camps-de-jour/sainte-marie-salome/
514-990-1414

Animateurs et accompagnateurs recherchés
airenfete.com/emploi

MINI-CONSEIL

Le 9 mars dernier avait lieu la séance du mini-conseil de l'école primaire de Sainte-Marie-Salomé. Les élèves, accompagnés d'un membre du conseil municipal, avaient comme tâche de choisir l'activité de fin d'année. Ils ont négocié en caucus fermé pour arriver à un choix unanime : un bar à bonbons avec de la slush, ainsi que des jeux gonflables avec un mini-golf.

Les enfants profiteront d'un bel après-midi d'activités pour souligner la fin d'une autre année scolaire. L'invitation officielle parviendra aux élèves au début du mois de juin.



FÉLICITATIONS !

Félicitations à nos finissants 2025-2026 de l'école primaire Sainte-Marie-Salomé!

- Koraly Patenaude
- Mélina Mireault
- Étienne Rochon
- Abigaëlle Massé Riopel
- Noah Massé
- Evan Manny
- Alexis Roy
- Victor Lévesque
- Coralie Gélinas
- Jayson Gareau
- Thor Draper
- Amy-Jade Dionne
- Karyanne Dalpé
- Léa Bouchard
- Félix-Antoine Bonin
- Hugo Llerena Villemaire

Nous félicitons également tous nos finissants au secondaire, au diplôme d'études professionnelles, au CÉGEP et à l'Université!

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE DU MAPAQ CONCERNANT LES OISEAUX DOMESTIQUES

Propriétaire d'oiseaux? Saviez-vous qu'il est interdit de laisser ses oiseaux se promener dans un espace non clôturé?

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation encadre la garde des oiseaux domestiques. Il a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques tels que les poules contre des maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou entre les oiseaux domestiques. Entre autres, ils doivent être gardés dans un bâtiment ou dans un enclos afin qu'ils ne puissent pas sortir de votre propriété. Ils ne doivent pas être abreuvés avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. Leur eau et leurs aliments doivent être protégés afin que les palmipèdes migrateurs ne puissent pas les contaminer.



Pour en apprendre plus sur les mesures exigées, veuillez consulter la page : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/animaux-ferme-elevage/confinement-oiseaux-captifs>

ENVIRONNEMENT

CORVÉE DES FOSSÉS

Le Mouvement Environnement vous invite à participer au nettoyage collectif des fossés. Apportez votre lunch! Nous nous retrouverons pour dîner tous ensemble et partager nos trouvailles les plus loufoques.

Date : Le samedi 25 avril, à 9 h

Lieu de rassemblement : 690, ch. St-Jean, stationnement municipal (ancien presbytère) pour la distribution des trajets et outils avant le départ.

Si vous ne pouvez pas participer, vous êtes invités à faire le ménage de la devanture de votre terrain.



JOURNÉE ENVIRONNEMENT ET COLLECTE RDD

La Municipalité sera hôte de la première collecte des RDD pour la MRC de Montcalm, le samedi 9 mai, de 8 h à 16 h. Afin d'accueillir leur équipe et assurer une circulation fluide dans le stationnement du presbytère, voici quelques informations :

- **L'entrée se fera uniquement par le chemin Viger;**
- Les pneus **SANS JANTES** pourront être déposés le long du garage municipal la journée même;
- Les matières acceptées lors des RDD et les serpuariens pourront être déposées vis-à-vis le garage municipal, selon les indications de la MRC.

L'équipe municipale et le Mouvement environnement seront installés à la caserne :

- **Avec preuve de résidence**, il vous sera possible d'avoir gratuitement : compost, paillis, pousses d'arbres, fines herbes et plantes annuelles;
- Vous avez des surplus de plantes vivaces et bulbes ? Apportez-les pour en faire profiter vos concitoyens.nes!
- Le Mouvement Environnement sera sur place pour discuter de différents sujets qui vous passionnent.
- Les bénévoles de la Grainothèque seront sur place pour un échange de semences, plants, atelier de semis et précieux conseils pour réussir votre jardin.

COLLECTES RDD ET SERPUARIENS^{MD} DE LA MRC DE MONTCALM 2026



La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage* et de matériel électronique. Le service comprend 5 collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS^{MD} ACCEPTÉS

CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer



SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

*Pneus hors d'usage déjantés d'un diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces

SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel



SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

8 h à 16 h

SAINTE-MARIE-SALOMÉ

9 mai 2026
690, rue Saint-Jean
Garage municipal

SAINT-CALIXTE

18 juillet 2026
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES

1^{er} août 2026
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINTE-JULIENNE

5 septembre 2026
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

19 septembre 2026
1051, rue Principale
Garage municipal



MRC DE MONTCALM

1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
450 831-2182, poste 7045 | Sans frais : 1 888 242-2412
@ gmr@mrcmontcalm.com
mrcmontcalm.com

SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCES DE JANVIER 2026

Voici les grandes lignes des séances du mois de janvier :

- Entente pour l'utilisation de l'écocentre – tarif 2026
- Aide financière – Réseau des Femmes élues de Lanaudière
- Adoption du règlement 345-2026 Contrôle et suivi budgétaire
- Adoption du règlement 346-2026 Visant à fixer le taux de taxes et le montant des tarifs municipaux pour l'année 2026
- Adoption du budget 2026 et du Programme triennal d'immobilisations 2026-2028

SÉANCE DE FÉVRIER 2026

Voici les grandes lignes de la séance ordinaire du 2 février :


- Entente intermunicipale - Domaine Martel
- Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Desjardins jeunes au travail 2026
- Indexation des salaires 2026
- Renouvellement d'adhésion – Culture Lanaudière
- Renouvellement d'adhésion – Tourisme Lanaudière
- Appui – Coalition des organisations acadiennes

SÉANCE DE MARS 2026

Voici les grandes lignes de la séance ordinaire du 10 mars :




- Dépôt du rapport financier 2025
- TECQ 2024-2028 Programmation no2
- Adhésion à l'Association forestière de Lanaudière
- Nomination des membres du Comité de démolition
- Octroi de contrat - Étude préliminaire de solutions d'accroissement de la capacité de la STEU


ORGANISMES





CONFÉRENCES GRATUITES HIVER 2026

POUR TOUS LES PARENTS DE LA MRC DE MONTCALM

-  **FAVORISER UNE IMAGE CORPORELLE POSITIVE**
Dans cette conférence, Karine Pendleton, intervenante éducation et prévention pour Anorexie et boulimie Québec (ANEB), vous aidera à comprendre ce qui influence l'estime de soi, l'image du corps et la relation avec la nourriture.
QUAND: 14 avril - 18 h 30 - Saint-Alexis
PARTICIPEZ AVEC VOS ENFANTS DE 10 À 13 ANS
-  **DÉMYSTIFICATION DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET PLURALITÉ DES GENRES**
Marilou Prince, sexologue, viendra parler de la diversité sexuelle et de genre. Elle outillera les parents pour mieux comprendre ces réalités et mieux accompagner les jeunes qui les vivent.
QUAND: 22 avril - 18 h 30 - Sainte-Julienne
-  **ADOLESCENCE ET SECONDAIRE : PASSER AU TRAVERS**
Valérie Martel et Rachel Moniz, intervenantes jeunesse, viendront outiller les parents pour mieux accompagner leur enfant dans l'adolescence et le passage au secondaire. Elles parleront des défis de cette grande étape avec des conseils concrets et rassurants.
QUAND: 29 avril - 18 h 30 - Saint-Roch-de-l'Achigan



Inscription
Cora Lebeau
438 843-4826, poste 4
coralebeau@reussiteeducativemontcalm.com
SERVICE DE GARDE SUR PLACE

Québec  www.reussiteeducativemontcalm.com 

DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

MAI SANS TONDEUSE



Nous vous invitons à reporter la première tonte de votre pelouse afin de laisser les premières fleurs du printemps aux insectes pollinisateurs pour se nourrir.

Vous pouvez aussi délimiter des zones expérimentales où vous laisserez pousser les végétaux toute l'année. De belles surprises vous attendent!

RÉUNIONS

Tous les citoyens sont invités à prendre part aux réunions du Mouvement Environnement Sainte-Marie-Salomé qui ont généralement lieu le 3^e mercredi de chaque mois à 19 h, à la bibliothèque. Vous pouvez aussi suivre la page Facebook Mouvement environnement Sainte-Marie-Salomé.

PÉTANQUE

La saison du Club de Pétanque débutera le 4 mai 2026. Chaque semaine, les parties se tiendront les lundis soir, à 19 h, et ce, jusqu'au 31 août 2026. Les inscriptions débuteront à 18 h 30 jusqu'à 18 h 55.

Un tournoi de pétanque aura lieu à Mandeville le 28 mai 2026. Pour s'y inscrire, veuillez contacter Jacques Granger avant le 15 mai. Pour toute information, contactez Monsieur Jacques Granger, au 450 839-6215.

FADOQ

La FADOQ se réunit pour ses activités tous les mardis, de 13 h à 16 h, au centre communautaire (494, chemin Saint-Jean) et nous tenons un dîner communautaire, tous les 2^e mardis du mois. Le groupe d'artisanat se réunit tous les mercredis après-midi, au presbytère.

Le Whist Militaire aura lieu les 27 mars, 3 avril et 24 avril à 19 h, au centre communautaire.

Le mardi 21 avril, à 13 h 30, se tiendra l'assemblée générale annuelle de la FADOQ, où ses membres sont invités à prendre part aux élections.

Veuillez prendre note que la fin des activités aura lieu le 12 mai 2026. Pour l'occasion, nous partagerons un repas au restaurant. Nous espérons nous retrouver le 8 septembre 2026.

CLUB DE TRICOT

Le Club de tricot est toujours actif et se rencontre désormais un vendredi sur deux, à la bibliothèque municipale, de 9 h 30 à 11 h 30. Nous t'attendons donc pour apprendre, tricoter avec nous ou simplement pour un brin de jasette.

Voici les dates des prochaines rencontres :
10 et 24 avril • 8 et 22 mai • 5 et 19 juin

Bienvenue à toutes les tricoteuses!

Rose Mireault

SERVICE D'URBANISME

Nous vous rappelons que le responsable de l'urbanisme est disponible les lundis et mardis, durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Quant à l'inspectrice, elle est sur le terrain selon un horaire variable.

Vous pouvez également communiquer avec le service, en tout temps, par téléphone ou courriel :

☎ : 450 839-6212, poste 7860

@ : urbanisme@sainte-marie-salome.ca

RÉSEAU ROUTIER

Le dégel est bien entamé et nous sommes conscients que les routes auront besoin d'être réparées dès que possible. Nous vous demandons d'être patients et de conduire prudemment d'ici à ce que notre équipe puisse remplir les nombreux nids-de-poule du réseau routier.

Concernant le chemin Viger au complet et la section du chemin Montcalm de Viger vers L'Assomption, il faut se référer au Ministère des Transports du Québec. Pour toute plainte ou signalement, veuillez composer le 511 ou visiter le www.quebec511.info.

PONCEAUX DES ENTRÉES CHARRETIÈRES

Les ponceaux des entrées charretières et les fossés doivent être entretenus de manière à assurer un libre écoulement de l'eau des fossés en tout temps. Il y va de la responsabilité des propriétaires de procéder à cet entretien, et ce, minimum deux fois par année.

Veuillez vous référer au règlement 332-2024 sur notre site Internet pour l'information complète.

CONTENEURS

À la suite de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le conseil municipal maintient le statu quo quant aux normes concernant l'article 21 du règlement de construction 218-2024, qui stipule :

« 21. Construction prohibé

L'emploi de conteneur, de wagon, d'autobus, d'avion ou d'autres véhicules similaires est prohibé.

Les bâtiments en forme de dôme ou semi-circulaire sont prohibés, à l'exception des usages agricoles dans les zones agricoles et industrielles. »

Si vous souhaitez conserver votre conteneur, contactez le service d'urbanisme, présent les lundis et mardis, pour discuter des options disponibles.

PERMIS POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION/RÉNOVATION

Le retour du beau temps entraîne souvent la réalisation de projets qui nécessitent différents permis ou certificats. N'hésitez pas à vous informer auprès du service de l'urbanisme, pour vos projets de rénovation, construction, piscine ou autre.



PISCINES

Depuis 2010, tous les propriétaires qui souhaitent installer une piscine doivent se conformer au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles.

Les propriétaires qui avaient installé leur piscine avant 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ce droit acquis prendra fin **le 30 septembre 2026**. **Tout propriétaire devra alors être conforme au règlement provincial.**

Notez que la Municipalité procédera à des inspections dès le printemps 2026, étant donné que la responsabilité d'application de ce règlement provincial nous incombe.

Afin de vous assurer la conformité de vos installations, vous pouvez consulter le lien suivant qui constitue un document synthèse résumant les normes du règlement à l'intention des citoyens et des citoyennes.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/securite_piscines_residentielles/NAP_ReglPiscineResi_VFD.pdf

LE COLPORTAGE, LA VENTE ITINÉRANTE ET LA DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

Le colportage, la vente itinéraire et la distribution d'imprimés sont réglementés sur le territoire de Sainte-Marie-Salomé. Un permis municipal est obligatoire.

Si un colporteur se présente chez vous :

- Regardez à la fenêtre ou par le Judas, afin de voir qui sonne à la porte;
- Demandez à voir le permis émis par la Municipalité;
- Méfiez-vous du colporteur qui demande à entrer dans la maison;
- Signalez à la Sûreté du Québec tout colporteur qui ne possède pas de permis émis de la Municipalité, en mentionnant le règlement 340-2025.

ABRIS D'AUTO

Tout abri d'auto temporaire de type « tempo » doit être entièrement démonté (toile et structure) au plus tard le 15 mai 2026.

PROPRETÉ DES TERRAINS

La période printanière s'étant déjà installée, profitez-en pour procéder au nettoyage de votre propriété en y retirant tous les déchets, débris ou autres débris quelconque, si tel en est le cas.

Notez que le règlement concernant les nuisances de la Municipalité prévoit des dispositions en matière de propreté des terrains. Notez également que toute infraction à ce règlement est passible d'amendes.

VENTES DE GARAGE

Les ventes de garage pourront se tenir à vos domiciles, durant la longue fin de semaine du congé des Patriotes, tel que prévu au règlement 264, soit les 16, 17 et 18 mai 2026.

LES JOURNÉES DU POÈME À PORTER! DU 23 AU 30 AVRIL 2026

Du 23 au 30 avril 2026, place à la poésie! La Semaine de la poésie est l'occasion parfaite de redécouvrir le pouvoir des mots et de célébrer la beauté de notre langue.

La poésie est partout : dans une chanson qui nous fait vibrer, dans une phrase qui réconforte, dans une image qui nous émerveille. Elle fait sourire, réfléchir, rêver. Elle nous aide à exprimer ce que l'on ressent et à voir le monde avec un regard neuf.

À la bibliothèque municipale, les mots n'attendent que vous! Des grands classiques aux voix contemporaines, des auteurs d'ici aux poètes d'ailleurs, il y a forcément un texte qui saura vous toucher. Osez emprunter un recueil, lire un poème à voix haute en famille, ou même écrire quelques vers pour le plaisir!

Et ce n'est pas tout! Durant cette semaine toute spéciale, des cartes postales illustrées de poèmes seront remises à celles et ceux qui passeront nous voir à la bibliothèque. Une belle façon de repartir avec un brin de poésie à partager... ou à GARDER PRÉCIEUSEMENT.

EXPOSITION « L'ANCIENNE SALLE PAROISSIALE »

Au cours des prochains mois, la bibliothèque accueillera une exposition de photos et d'artefacts de l'ancienne salle municipale.

Nous vous invitons à venir redécouvrir ce lieu chargé d'histoires, à faire resurgir les événements marquants et les souvenirs qui y sont rattachés. Cette salle a vu défiler des générations de citoyens qui, chacune à sa façon, y a laissé son empreinte et a contribué à la vie de notre village.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

ANIMATIONS

Travail d'équipe pour les ados

Le samedi 25 avril 2026 à 10h

Atelier destiné aux adolescents de 12 à 17 ans.

En équipe, les participants devront concevoir et fabriquer un labyrinthe pour chiens ou lapins en respectant certaines consignes. Ils mettront à profit leur logique, leur créativité et leur jugement, tout en développant leur esprit d'équipe. Le défi devra être relevé à l'intérieur d'un temps déterminé — collaboration et ingéniosité seront au rendez-vous!

Places limitées à 15 participants.

Techniques d'approches auprès des animaux

Le samedi 30 mai 2026 à 10h

Atelier destiné aux enfants de 4 à 8 ans.

Les participants apprendront à entrer en contact de façon respectueuse et sécuritaire avec deux espèces animales parmi les suivantes : lapin, chien, oiseau ou cochon d'Inde.

Une belle occasion de découvrir le langage et les besoins des animaux tout en développant douceur et confiance.

Places limitées à 10 enfants

Atelier Nos amis les insectes

Le samedi 13 juin 2026 de 13h à 15h

L'activité s'adresse aux jeunes de 7 à 10 ans, accompagnés par au moins un parent. Toute la famille est bienvenue.

Dans l'atelier Nos amis les insectes, les jeunes découvriront comment les insectes, véritables inventeurs de stratégies ingénieuses, contribuent à la reproduction des plantes et à l'équilibre du jardin. Les jeunes apprendront à reconnaître les insectes bénéfiques et leur importance pour la nature. Pour mettre en pratique leurs apprentissages, ils construiront un hôtel à insectes, offrant ainsi un refuge aux pollinisateurs et aux auxiliaires du jardin.

Inscription obligatoire pour chacun des membres de la famille qui sera présent.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet Lecture Nature qui est soutenu par le Lab innovant Montcalm, grâce à l'appui financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité – projet « Signature innovation ».

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Des milliers de magazines et de journaux du bout des doigts :

Accès gratuit aux résidents-es

Feuilletez gratuitement des milliers de magazines et de journaux de partout dans le monde.

SPORT ET PLEIN AIR POUR TOUS LES GOÛTS

Accès illimité aux plateformes

BibliMags
pressreader

BiBli & cie
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
du Centre de services de la Vallée de la Nouvelle-France

Services en ligne offerts par votre bibliothèque municipale.
Biblietcie.ca
Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.

Saviez-vous que grâce à votre abonnement à la bibliothèque municipale, vous pouvez feuilleter des milliers de magazines et journaux gratuitement?

À partir de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent, c'est gratuit et il n'y a aucune limitation ni aucune attente.

Comment y accéder ?

Vous n'avez qu'à vous rendre sur notre portail biblietcie.ca/magazines-et-journaux-numeriques, à sélectionner BibliMags ou PressReader et à entrer vos informations d'abonné pour vous connecter.

Pour y accéder sur votre téléphone ou votre portable, téléchargez les applications BibliMags ou PressReader dans l'Apple Store ou sur Google Play Store.

Vous n'êtes pas encore abonné, passez nous voir à la biblio ou abonnez-vous en ligne pour un abonnement temporaire de 6 mois biblietcie.ca/abonnez-vous



BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-MARIE-
SALOMÉ

652, chemin Saint-Jean

☎ 450.839.6212 poste 2

✉ biblio050@reseaubibliocqlm.qc.ca

Site Internet : www.biblietcie.ca

Facebook : Bibliothèque Sainte-Marie-Salomé

Coordonnatrice : Diane Ethier



Horaire de la bibliothèque

Lundi : 16 h à 19 h

Mardi : 13 h à 18 h

Judi : 18 h à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h

La bibliothèque vous livre la culture!

LA GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE



À vos graines, prêts, partez!

Vous aimeriez avoir un petit jardin de fruits, de légumes ou de fleurs, mais votre terrain n'est pas assez grand? L'Espace Rassembleur derrière la bibliothèque vous offre le coin de verdure qui vous convient.

Vous faites déjà votre jardin chez vous, mais vous ne savez pas quoi choisir comme plante ou vous trouvez les semences hors de prix? À la Grainothèque, nous vous offrons des semences non hybrides gratuitement; en échange, vous nous rapportez des semences lors de votre récolte en fin de saison.

L'idée vous enchante mais vous ne savez pas vraiment comment tout cela fonctionne? La Grainothèque vous offre un atelier de "Démarrage de semis et récolte de graines", où vous trouverez des documents pour vous informer et pourrez consulter le tout nouveau catalogue de semences de la Grainothèque de Sainte-Marie-Salomé!

Joignez-vous à nous le samedi 29 mars, de 10 h à 12 h, à la bibliothèque de Sainte-Marie-Salomé, au 652, chemin Saint-Jean!

Roger Richard, bénévole

Responsable avec Chantal Forget et Vicky Mondor de la Grainothèque

INFORMATIONS

1- Un rendez-vous avec votre Grainothèque



La Grainothèque sera présente lors de la Journée de l'environnement, le 9 mai 2026. Au programme : échange de semences, plants, atelier de semis et précieux conseils pour réussir votre jardin.

Que vous ayez le pouce vert ou simplement l'envie d'essayer, venez nous rencontrer et cultiver vos idées avec nous !

2- Mon coup de cœur littéraire



La grande gagnante du concours « Mon coup de cœur » est Anne Melançon!

Elle aura le plaisir de savourer de délicieux chocolats Lindt.

Félicitations Anne, et merci à tous les participants d'avoir partagé vos coups de cœur!

3- L'espace Animation



Notre espace Animation, souvent appelé « le troisième lieu », a été amélioré!

Un nouveau présentoir à périodiques est installé, et deux confortables Bean bags ont été ajoutés au coin jeunesse pour encore plus de détente et de plaisir de lecture.

Restez à l'affût... de belles améliorations vous attendent!

En terminant... quelques citations sur la poésie

« Je définirais... la poésie des mots comme la création rythmique de la beauté. »

EDGAR ALLAN POE

« Quand j'ai commencé à écouter de la poésie, j'ai commencé à écouter les pierres, à écouter ce que les nuages avaient à dire, et à écouter les autres. Et je pense que, plus important encore pour nous tous, alors on commence à apprendre à écouter son âme, son âme intérieure, qui est aussi l'âme de chacun. »

JOY HARJO

« La poésie lève le voile sur la beauté cachée du monde et fait en sorte que les objets familiers soient comme s'ils ne l'étaient pas. »

PERCY BYSSHE SHELLEY

Diane Ethier,
coordonnatrice





ESPACE JEUNESSE



Tête et cœur sont finalement en harmonie.

Le printemps est à nos portes même si l'hiver ne veut pas céder la place. L'arrivée du temps doux honore l'apparition de l'or liquide des érables. Il favorise l'éveil de la nature : les arbres offrant toutes les teintes de vert, les fleurs forçant leur sortie malgré l'engourdissement du sol, les grenouilles vocalisant du crépuscule jusqu'à la tombée de la nuit, les oiseaux et les papillons revenant égayer les paysages, les uns par leurs chants les autres par leur florilège de couleurs.

Toutes ces merveilles font partie intégrante du renouveau printanier. Elles redonnent l'énergie à la vie, l'espoir dans les cœurs, tous les sens en éveil se réjouissent.

Je vous souhaite toute cette énergie pour terminer votre année scolaire en beauté. En plus de vos professeurs(es) et parents, votre bibliothèque pourrait être un élément de votre réussite par ses documentaires, BD, mangas, romans et revues.

Ginette, responsable de l'Espace Jeunesse

ORGANISMES



Aux bonheurs
des aînés
Lanaudière

VOUS AVEZ 55 ANS ET PLUS ?

C'est pour vous ! Vous êtes encore au travail : ok. Vous êtes retraité : ok. Vous êtes en pleine forme : ok. Vous vieillissez lentement : ok.

Vous avez de légers pépins de santé : ok. Vous êtes en perte d'autonomie : Ok.

Vous avez 55 ans et plus : c'est pour vous !

Notre mission :

- Vous aider à vieillir en santé
- Vous aider à vieillir à domicile
- Vous aider à demeurer actif et active dans votre communauté

Nous offrons toute l'année (même l'été) toute une série d'**activités pour vieillir en santé** : mises en forme, ateliers de langue, matinées musicales, clubs de marche, club des artistes, groupe d'écriture, club de lecture, sorties culturelles, etc.

Nous offrons **des services pour vous aider à demeurer dans votre domicile** actuel tant et aussi longtemps que vous le désirez : menus travaux, repas surgelés à prix économique, transports-accompagnements, soutien dans vos démarches, petites réparations, visites et téléphones d'amitié, etc.

Nous offrons plusieurs occasions de bénévolat auprès des jeunes et des aînés. Nos activités intergénérationnelles, dans votre municipalité, sont super plaisantes : Lire et faire lire, correspondances, cuisines intergénérationnelles, chorale, et plus encore !

Numéro de téléphone : 450-754-2348

Site Web : auxbonheursdesaines.com

14^e édition de notre fameux souper aux homards !

Quand : Vendredi 29 mai 2026

Où : Club de golf de Montcalm, à Saint-Liguori

Prix : Billet à l'unité à 150\$, un rabais de 100\$ pour une table de 8 personnes.

Réservation et paiement : par virement Interac au courriel : festivalacadiennouvelleacadie@gmail.com ou par chèque au nom du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie envoyé à l'adresse suivante : 350, Chemin des Prés, Sainte-Marie-Salomé, J0K 2Z0.

Suivez-nous sur Facebook et consultez notre site web !




Montcalm

Le jeudi 14 mai
de 9 h à 16 h
Salle L'Opale
Saint-Lin-Laurentides

Un salon pour rester curieux, actif et inspiré.
Ouvert à tous - Gratuit

CALENDRIERS


AVRIL 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1	2		4
5		6	7	8	9	11
12	13	14	15	16	17	18
19		20	21	22	23	25
26		27	28	29	30	

MAI 2026

D	L	M	M	J	V	S
Semaine du 4 mai : Déchiquetage de branches						
3	4	5	6	7		2
10	11	12	13	14	15	9
17	18	19	20	21	22	16
24/31	25	26	27	28	29	23
						Initiation aux animaux 4 à 8 ans à 10h

JUIN 2026

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7		8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	13
21	22	23	24	25	26	20
28	29	30				

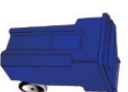
LÉGENDE :



Séance ordinaire du conseil à 19h, au centre communautaire



Collecte des ordures



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières organiques



Collecte des encombrants



Collecte de gazon et feuilles



Collecte des sapins



Résidus verts